



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

La forêt domaniale de Senonches s'étend sur plus de 4 000 ha et est gérée par l'Office National des Forêts (ONF).

Ce parcours permet de découvrir les principales essences forestières : les chênes sessile et pédonculé, le hêtre, le charme et le pin sylvestre.

Au Rond de Sauveloup, arrêtez-vous un instant et peut-être aurez-vous la chance d'observer un des six pics présents dans cette forêt. Le pic cendré est le plus discret, le plus rare aussi. Le pic mar peut être repéré plus facilement en février grâce à ses cris. Le pic noir, géant de la famille, est particulièrement bien représenté dans ce massif.

L'étang de la Bénette est la propriété du Conservatoire du patrimoine naturel de la Région Centre. Ses ceintures végétales sont particulièrement intéressantes, car elles abritent, entre autres, deux espèces végétales protégées en France : le flûteau nageant et la pilulaire à globules. Il accueille également 9 espèces d'amphibiens : salamandre tachetée, triton palmé, triton alpestre, triton ponctué, triton crêté, grenouille verte, grenouille agile, grenouille rousse, crapaud commun. Il permet également d'observer le grèbe huppé, la foulque macroule, la poule d'eau, le canard colvert et parfois la fuligule milouin, le martin-pêcheur ou la bergeronnette des ruisseaux.

L'étang de Tardais accueille également une diversité floristique et faunistique remarquable.

POUR EN SAVOIR PLUS ...



Eure-et-Loir Nature
Maison de la Nature
Rue de Chavannes
28630 Morancez
02 37 30 96 96

eure-et-loir-nature@wanadoo.fr
www.eure-et-loir-nature.asso.fr

Ce circuit - **non balisé sur le terrain** - est issu du guide nature d'Eure-et-Loir Nature « Perche et Faux-Perche ».



ACCÈS

RN 12 Dreux, D 928 Châteauneuf-en-Thymerais, D 24
Senonches est à 38 km de Dreux et 35 km de Chartres



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à Senonches
et La Ferté-Vidame
Hôtels à Senonches
Camping à La Ferté-Vidame et Senonches
Restaurants à La Framboisière, Senonches, La Ferté-Vidame
Commerces à Senonches et La Ferté-Vidame



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritux
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Office de Tourisme de Senonches
02 37 37 80 11
senonchestourisme@wanadoo.fr

Office de Tourisme de La Ferté-Vidame
02 37 37 68 59
si.laferte-vidame@wanadoo.fr

SENONCHES
Parc naturel du Perche



Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Forêt domaniale de Senonches

à 1h30 de Paris
(11 km - 4h30)





Forêt domaniale de Senonches



11 km – 4h30

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir



Départ : Rond de Sauveloup.

Prendre l'allée vers l'étang de la Bénette. Tourner à droite avant l'étang, puis le longer à gauche. Tourner ensuite à droite pour rejoindre la D 941 que l'on emprunte à droite. Tourner dans le premier chemin à gauche, puis dans la deuxième sente à gauche. Au carrefour des chemins, tourner à droite, longer l'étang puis la Gervaine. Continuer toujours tout droit et sortir de la forêt. Le chemin se transforme en route pour rejoindre La Framboisière. Au croisement, tourner à gauche sur la D 155⁴, puis à droite pour passer devant l'église. Traverser le village sur la même route et prendre un chemin à droite vers la forêt. Suivre la lisière à gauche jusqu'à la D 155³ que l'on emprunte à droite sur 250 m. Prendre à nouveau un chemin à droite qui entre légèrement dans la forêt domaniale. Au croisement, tourner dans le chemin à gauche qui traverse la plaine avant de d'arriver à Tardais. Prendre la première petite route à droite, suivre la D 941 qui longe l'étang de Tardais et, dans le virage, prendre le chemin à gauche. Entrer en forêt et, après 300 m environ, tourner à droite dans l'allée qui amène au Rond de Sauveloup (GR 35).